

## La FNSEA dénonce la politique de l'eau

À l'appel du syndicat, des manifestations ont eu lieu hier, dans 65 départements, pour dénoncer la politique « aberrante » de l'Office national de l'eau (Onema).

Le jour de la Saint-Valentin, les agriculteurs de la FNSEA n'ont pas eu de mots doux pour l'Onema, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques. Les troupes du syndicat agricole ont manifesté dans 65 départements, en France, devant les agences du « gendarme » de l'eau, afin de dénoncer les « aberrations » de sa politique. « On se voit trop souvent refuser l'entretien des ruisseaux, des talus ou des fossés pour des raisons administratives », a affirmé Dominique Barreau, secrétaire général de la FNSEA, expliquant au passage que l'application draconienne des règlements de la part de l'Onema avait conduit à des inondations catastrophiques comme celle du Var.

Le message de grogne s'est traduit sur le terrain. À Toulouse, les manifestants étaient 2 000 selon les organisateurs, 1 100 selon la police à prendre possession d'une partie du centre-ville. Montés sur 180 tracteurs qui ont sérieusement perturbé la circulation, ils ont épandu du fumier.

### 25 000 contrôles en 2013

Dans l'Ouest, 200 manifestants mayennais ont déposé de la terre, jeudi soir, devant les grilles des sous-préfectures de Mayenne et Château-Gontier. Vendredi à Coutances (Manche), une cinquantaine d'agriculteurs ont symboliquement mis dans le train vers Paris, un « bureau » de l'Onema.

« On en a ras le bol des shérifs de l'Onema qui arrivent dans nos exploitations, pistolet à la ceinture. L'agriculteur n'est pas un délinquant, s'insurge Jean-Michel Hamel, secrétaire général de la FDSEA de la Manche. On nous interdit d'entretenir mécaniquement les cours d'eau. Selon eux, il faudrait le faire à la main pour des questions de respect de la biodiversité... »

Une dizaine d'agriculteurs de



Une cinquantaine d'agriculteurs de la FDSEA 50, hier matin lors de la manifestation à Coutances devant l'Onema.

la Manche seraient actuellement poursuivis pour ne pas avoir respecté cette interdiction. « À 1 500 € l'amende, certains collègues disent qu'ils ne vont plus s'occuper des cours d'eau. S'il n'y a plus d'entretien, il y aura des inondations. D'un autre côté, le propriétaire de terres peut résilier le fermage pour défaut d'entretien... », explique Jean-Michel Hamel.

En 2013, l'Onema a procédé à 25 000 contrôles et un gros quart ont concerné des agriculteurs. La police de l'eau a relevé 37 % de non-conformité, la moitié ayant fait l'objet d'avertissements et l'autre d'un procès-verbal avec rappel à la loi et copie au préfet. Mais les poursuites au tribunal demeurent extrêmement rares, assure l'Onema.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a joué l'apaisement. Il s'est dit prêt à discuter de ces difficultés d'entretien des cours d'eau. Même si, selon lui, « elles ne peuvent expliquer à elles seules les inondations à répétition dans certaines régions comme le Var. Nous avons besoin de cohérence à l'échelle des bassins d'eau ».

Le débat va rebondir le 21 février, la veille de l'ouverture du Salon de l'agriculture. Le ministre et son homologue à l'Écologie, Philippe Martin, sont attendus sur les questions de normes environnementales lors des États généraux de l'agriculture, organisés par la FNSEA.

Guillaume LE DU.